

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

DECISION N° : 116.05.2023

OBJET : Location et maintenance d'une machine à affranchir pour une durée de 3 ans pour la ville d'Osny

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

Considérant la proposition de contrat pour la location et l'entretien de la machine à affranchir de la Ville d'Osny proposé par la société PITNEY BOWES S.A.S,

DECIDE :

Article 1 :

De signer avec la société PITNEY BOWES S.A.S, Immeuble Le Triangle 9 rue Paul Lafargue CS 20012 93456 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex, un contrat de location entretien d'une machine à affranchir pour un montant annuel de 798 € HT.

Article 2 :

Ledit contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2023.

Article 3 :

La dépense est inscrite au budget en cours.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.



Fait à OSNY, le

Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE



Usage Interne :			
Code V. 1	197869	100%	Opp. N°
Code V. 2			O. aff. FS PB
Code GCN/cav			Code off.
Ind.			Am. R.

www.pitneybowes.fr

Contrat de Location Maintenance

Entre: Pitney Bowes, SAS au capital de 11 789 424,25 €, ayant son siège social 9 rue Paul Lafargue, Immeuble le Triangle, CS 20012, 93456 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX, immatriculée sous le n° 562 046 235 RCS Bobigny, NAF 7733Z, N° TVA intracommunautaire FR 36562046235.

Et :

LE LOCATAIRE:

Indiquez votre référence de commande éventuelle*

°En cochant cette case, Le Locataire s'engage à communiquer à PB par écrit (www.pitneybowes.fr/espace-client) tout nouveau n° de Réf. de commande dans les deux mois précédents l'émission de chaque facture à venir, conformément à l'article 8.5 des conditions générales.

RAISON SOCIALE :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE : CS TSA BP

CONTACT : Mme M. TEL :

EMAIL : (Suivi administratif)

SIRET : TVA :

INSTALLATION: (à compléter uniquement si informations différentes du Locataire) Compte client Installé (si existant)

RAISON SOCIALE :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE :

CONTACT : Mme M. TEL :

EMAIL : (Installé - inview)

SIRET :

EMAIL : (Contact informatique)

Commentaires obligatoires si contraintes de livraison: (horaires, dates de fermetures, codes d'accès, etc...)

FACTURATION: (à compléter uniquement si informations différentes du Locataire et ou de l'Installation) Idem installation Compte client Facturé (si existant)

RAISON SOCIALE :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE : CS TSA BP

CONTACT : Mme M. TEL :

EMAIL : (Comptabilité)

SIRET : TVA :

SIRET CHORUS : (uniquement pour Ets public et si différent du SIRET facturé) CODE SERVICE CHORUS : (uniquement pour Ets public)

